



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°12

Paris, 22 novembre 2019

# ORANGE

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES CSE CHEZ ORANGE : LA CFDT PROGRESSE ENCORE

Du 19 au 21 novembre, plus de 80 000 salariés d'Orange (salariés de droit privé et fonctionnaires) étaient appelés à élire leurs représentants au sein des nouveaux CSE (Comité Social et Économique) par vote électronique.

Avec une participation qui reste stable, 72,32% des salariés d'Orange se sont largement exprimés.

### La CFDT, deuxième organisation syndicale chez Orange avec une progression de 0,78% conforte son implantation

Par un excellent résultat au sein de la maison mère de 25,42% et en progressant encore de +0,78% par rapport au précédent scrutin de novembre 2017, la CFDT confirme sa position d'organisation syndicale durablement implantée chez Orange avec les 114 sièges obtenus par ses candidats dès le 1<sup>er</sup> tour.

La CFDT continuera bien évidemment le travail entamé depuis de longues années au sein d'Orange afin de porter ses valeurs pour que tous les salariés d'Orange puissent être entendus et défendus.

La CFDT remercie l'ensemble des salariés qui l'ont soutenue durant ce scrutin.

Le comité social et économique (CSE) est la nouvelle instance représentative du personnel qui doit être mise en place dans toutes les entreprises à l'occasion des élections professionnelles au 31 décembre 2019. Le CSE fusionne les actuelles compétences des comités d'établissement (CE), des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et des délégués du personnel (DP). Il est présidé par l'employeur et composé d'élus représentant le personnel et de représentants syndicaux.

Chez Orange, sur l'ensemble des divisions et directions Orange, 14 CSE d'établissement seront mis en place. dans lesquels 434 élus titulaires siégeront.

## #PartoutPourTous

CONTACT PRESSE

Déléguée Syndicale  
Centrale  
[dsc.cfdt@orange.com](mailto:dsc.cfdt@orange.com)